

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE KNOERINGUE  
DE LA SEANCE DU 3 AVRIL 2017**

**LISTE de PRESENCE**

**Sous la présidence de M. UEBERSCHLAG André, Maire**

**Présents :** MM. GROELLY Patrick, MERTZ Véronique, BURGY Michel, adjoints.  
MM. DOPPLER Franck, GENG Caroline, GUTZWILLER Laurent, MUNCH Johnny,  
MUNCH Pascal, RAPP Chantal, SCHLURAFF Nadia.

**Le secrétaire de séance :** Mme GENG Caroline.

**Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 janvier 2017
2. Vote des taux des taxes locales
3. Budget Communal
  - Compte administratif et de gestion 2016
  - Affectation des résultats
  - Vote du taux des taxes locales
  - Budget Primitif 2017
  - Subvention au service de l'Eau et Assainissement
  - Subvention aux associations
4. Budget Eau et Assainissement
  - Compte administratif et de gestion 2016
  - Affectation des résultats
  - Prix de l'eau
  - Budget Primitif 2017
5. Urbanisme
6. Affaires financières
7. SLA
8. Affaires scolaires
9. Commissions
10. POS/PLU
11. Divers

## **1. – APPROBATION DU PROCES-VERBAL de la réunion du 30 janvier 2017**

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commenté par Monsieur le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

## **2. - VOTE du TAUX des TAXES LOCALES**

Il est proposé au Conseil Municipal de maintenir les taux des taxes directes locales à l'identique de ceux pratiqués en 2016, à savoir :

- taxe d'habitation : **18.94 %**
- taxe foncière sur les propriétés bâties : **12.70 %**
- taxe foncière sur les propriétés non bâties soit : **83.08 %**

## **3. – BUDGET COMMUNAL**

### **3.1. - Compte administratif communal 2016**

Monsieur le Maire présente au Conseil le Compte Administratif 2016 de la Commune, qui présente un excédent global de clôture de 597 305.67 €.

Monsieur le Maire ayant quitté la salle de séance et Monsieur GROELLY Patrick ayant pris la présidence, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le Compte Administratif de la Commune de Knoeringue présenté par Monsieur le Maire.

### **3.2. - Compte de gestion communal 2016**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil du compte de gestion 2016 de la Commune, qui est rigoureusement identique au compte administratif précédemment approuvé. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le compte de gestion 2016 de la Commune présenté par le Receveur Municipal.

### **3.3. – Affectation des résultats**

Le Conseil,

- ayant constaté un excédent de fonctionnement de 494 665.46 € et un excédent d'investissement de 102 640.21 €,
- ayant constaté l'excédent global de clôture du compte administratif 2016, qui s'élève à 597 305.67 €,

décide, à l'unanimité,

- d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement, soit 123 984.79 € au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés), et 370 680.67 € au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté).
- d'affecter l'excédent d'investissement de 102 640.21€ au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté).

### 3.4. – Budget primitif Communal 2017

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet de Budget Primitif Communal 2017 pour approbation.

La section de fonctionnement présente un budget sur-équilibré pour des dépenses s'élevant à 387 600.00 € et des recettes à 679 630.67 €,  
Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 532 625.00 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le Budget Primitif Communal pour l'exercice 2017, qui peut se résumer ainsi : cf en annexe...

### 3.5. – Subvention au Service de l'Eau et Assainissement

En raison d'éventuelles interventions sur des ruptures de canalisations, il convient, afin de pouvoir couvrir des frais de réparation à venir, de solliciter, auprès du budget communal une subvention de 40 000.00 € (en recette au compte 74du BP 2017 Eau et Assainissement).

Au vu des explications données par Monsieur le Maire et de la nécessité de la démarche, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer cette subvention au budget de l'Eau et Assainissement.

### 3.6. – Subvention aux associations

Le Conseil Municipal décide le versement de subventions aux associations suivantes :

Association	Montant de la subvention
Ligue contre le cancer	80,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Knoeringue	250,00 €
Chorale Sainte Cécile de Knoeringue	200,00 €
Institut Médico Educatif de Bartenheim	100,00 €
Bibliobus du Haut-Rhin	50,00 €
Association des Amis des Landes	40,00 €
APAMAD - APALIB	390,00 €
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers	160,00 €
Association Locale de Soins Infirmiers à Domicile	40,00 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Communauté de Communes	100,00 €
Association pour la Sauvegarde du Landskron	65,00 €
Delta Revie	120,00 €
ALUT Association Ludovicienne de la téléalarme	40,00 €
Fondation du patrimoine	50,00 €
Subventions voyages scolaires et éducatifs	2 800,00 €
Subventions diverses	515,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 000,00 €</b>

Les montants figurant ci-dessus sont inscrits au budget primitif 2017.

## **4. – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

### **4.1. - Compte administratif Eau et Assainissement 2016**

Monsieur le Maire présente au Conseil le Compte Administratif 2016 de l'Eau et Assainissement, qui présente un excédent global de clôture de 126 151.87 €.

Monsieur le Maire ayant quitté la salle de séance et Monsieur GROELLY Patrick ayant pris la présidence, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le Compte Administratif 2016 de l'Eau et Assainissement de Knoeringue présenté par Monsieur le Maire.

### **4.2. – Compte de gestion Eau et Assainissement 2016**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil du compte de gestion 2016 de l'Eau et Assainissement, qui est rigoureusement identique au compte administratif précédemment approuvé. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le compte de gestion 2016 de l'Eau et Assainissement présenté par le Receveur Municipal.

### **4.3. – Affectation des résultats**

Le Conseil,

- ayant constaté un excédent de fonctionnement de 17 583.80 € et un excédent d'investissement de 108 568.07 €,
- ayant constaté l'excédent global de clôture du compte administratif 2016, qui s'élève à 126 151.87 €,

décide, à l'unanimité, d'affecter 17 583.80 € au compte 002 (résultat d'exploitation reporté), et 108 568.07 € au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté).

### **4.4. – Prix de l'eau**

Avant de présenter le budget primitif, il convient de délibérer sur le prix de l'eau applicable en 2017. Le Conseil Municipal décide, à la majorité, de maintenir le prix du m<sup>3</sup> d'eau à 1.35 €.

### **4.5. Budget primitif Eau et Assainissement 2017**

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet de Budget Primitif Eau et Assainissement 2017 pour approbation.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 140 510.80 €,

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 179 878.87 €,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le Budget Primitif Eau et Assainissement pour l'exercice 2017, qui peut se résumer ainsi : cf en annexe

## **5. - URBANISME**

### **5.1. - Documents d'urbanisme**

Monsieur le Maire présente les différentes demandes déposées en mairie depuis le dernier Conseil Municipal :

Documents d'urbanisme	Lieu/Adresse	Motif	Avis
CU Pitiot Alexandre	4, rue du Général de Gaulle	CU d'information – construction d'une maison	Favorable
CU Weigel Igor	14, rue de l'Eglise	CU d'information	Favorable
DP Sellhorn Sabine	17, rue du Gué	Enclos pour chats	Favorable
DP Litzler Christian	9, rue de Bâle	Bardage bois de la façade + création d'un toit sur façade	Favorable
DP Burgy Michel	32, rue d'Altkirch	Clôture	Favorable
DP Scholler Germaine	1a, rue d'Altkirch	Ravalement de façade	Favorable
DP Wilhelm Paulette	Impasse des Vergers	Clôture	Favorable
PC Pitiot Alexandre	Impasse de Vergers	Maison d'habitation	En cours
PC Rapp Marie Christiane	Rue des Romains	Maison d'habitation	En cours
PC Earl les Ecuries	Ecurie des Prés	Annexe pour poulinière	En cours
PC modificatif Gutzwiller Laurent	27, rue de Bâle	Maison d'habitation	En cours

## 6. – AFFAIRES FINANCIERES

### 6.1. - Indemnités des élus

Par délibération du 16 avril 2014 du conseil municipal, les indemnités de fonction des élus ont été fixées par référence à l'indice brut terminal 1015 de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'indice 1022 est devenu l'indice brut terminal. Ce dernier deviendra l'indice 1028 au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (décret n°2017-85 du 26 janvier 2017).

Afin de faire bénéficier les élus de ces évolutions, le conseil municipal décide, à l'unanimité, que les taux fixés dans la délibération de ce jour s'appliquent, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017, non plus à l'indice 1015 mais à l'indice brut terminal de la fonction publique en vigueur.

## 7. - SAINT LOUIS AGGLOMERATION

**7.1.- CLECT :** commission locale d'évaluation des charges transférées : nomination d'un titulaire et d'un suppléant

Codifié à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, l'objectif unique de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) est de procéder à l'évaluation du montant des charges et recettes transférées à l'EPCI.

Elle se réunit à chaque transfert de charges, que celui-ci ait pour origine une extension de périmètre ou un transfert de compétences. L'évaluation des charges et recettes transférées doit être faite selon la méthode décrite à l'article 1609 nonies C du code général des impôts.

La CLECT doit adopter un rapport d'évaluation. La loi ne précise pas les conditions de majorité requise, donc le rapport peut être adopté à la majorité simple de ses membres. La méthodologie d'évaluation des transferts de charges est issue de l'article 1609 nonies C du code général des impôts.

Monsieur le Maire propose de nommer un titulaire et un suppléant

**Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**➤ DÉSIGNE : André UEBERSCHLAG titulaire et Patrick GROELLY suppléant**

## **8. – AFFAIRES SCOLAIRES**

### **8.1. – Conseil d'école maternelle**

L'école maternelle verra pour la rentrée prochaine une classe fermer ce qui a pour conséquence immédiate de charger les effectifs des deux classes restantes, soient 32 élèves pour l'une, 31 pour l'autre.

A l'ordre du jour figuraient également :

- la fête de la Chandeleur, le carnaval,
- la sortie au Markstein et au cirque au mois de juin,
- la randonnée avec les parents en fin d'année scolaire...

### **8.2. – Conseil d'école primaire**

Il y aura pour la rentrée prochaine 75 élèves au lieu de 85 cette année... Le site de Knoeringue restera ouvert...

Madame MARGUET Joëlle a fait savoir qu'elle cessait son activité d'intervenante en allemand.

Les sorties scolaires à la piscine reprendront d'avril jusqu'en juin.

D'autres points ont encore été évoqués, notamment :

- l'organisation de la classe verte,
- l'intervention pédagogique de la Gendarmerie sur la Prévention Routière,
- une sortie éventuelle à l'Ecomusée en fin d'année.

## **9. – POS / PLU**

Le compte – rendu de la réunion du 2 mars dernier est consultable en mairie. La réunion publique se tiendra ce jeudi 6 avril 2017. La prochaine étape consiste en la préparation de l'enquête publique.

Monsieur le Maire informe également que le cabinet TOPOS conseille gracieusement les services communaux dans l'instruction des demandes de permis de construire le temps que le PLU soit approuvé.

## **10. - DIVERS**

### **10.1. – Motion pour le maintien du CIO à Saint-Louis**

Alertés par la menace de fermeture qui pèse sur le CIO de Saint-Louis, les élus de St Louis Agglomération souhaitent exprimer leur attachement à ce service public de proximité et demandent le maintien de cette structure dans la ville centre.

Partenaire incontournable dans le réseau des acteurs de l'orientation et de l'insertion, le Centre d'Information et d'Orientation de Saint-Louis est un lieu d'accueil public gratuit pour tous les jeunes, scolarisés ou non, ainsi que pour les adultes.

Sur le périmètre de St Louis Agglomération, les services du CIO couvrent 7 collèges et 2 lycées soit une population scolaire cible de plus de 6450 élèves et étudiants (5207 élèves et étudiants de 5 collèges publics et un lycée public -le plus grand d'Alsace- + 1247 élèves de 2 collèges et un lycée privés).

Tout au long de l'année, le CIO organise des entretiens personnalisés et des actions collectives en lien avec la connaissance des métiers, les parcours d'orientation et de formation, l'évolution professionnelle ou la prévention du décrochage scolaire.

Le bilan d'activité 2015-2016 fait apparaître des actions individuelles au profit de 1919 élèves, soit 598 dans les locaux de Saint-Louis et 1321 en établissements scolaires.

A cela s'ajoutent 199 actions individuelles en faveur de jeunes et d'adultes en insertion et l'accueil personnalisé de 786 parents.

Par ailleurs, près de 500 actions collectives complémentaires ont été menées en direction des jeunes, auprès des parents, des équipes éducatives et autres partenaires et professionnels du réseau.

Le CIO s'inscrit pleinement dans le réseau reconnu des acteurs de l'orientation et de l'insertion, il favorise la réussite éducative de nos élèves, accompagne les publics dans leur projet professionnel tout en contribuant à la valorisation de l'emploi local

Face à l'envergure de ces missions, à la multiplicité des interventions du CIO sur notre territoire, aux spécificités de notre bassin de vie, de ses fragilités (jeunes allophones en augmentation, quartier prioritaire de la politique de la ville,...), de ses atouts (opportunités d'emplois, marché du travail frontalier,...), il apparaît absolument nécessaire de préserver un service de qualité et de proximité, en capacité d'apporter des réponses adaptées aux enjeux sociaux et économiques de notre Agglomération qui connaît la croissance démographique la plus importante de la Région Grand-Est.

Aucun membre n'ayant à intervenir, Monsieur le Maire clôt la séance à 23h00.

**Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 janvier 2017
2. Vote des taux des taxes locales
3. Budget Communal
  - Compte administratif et de gestion 2016
  - Affectation des résultats
  - Vote du taux des taxes locales
  - Budget Primitif 2017
  - Subvention au service de l'Eau et Assainissement
  - Subvention aux associations
4. Budget Eau et Assainissement
  - Compte administratif et de gestion 2016
  - Affectation des résultats
  - Prix de l'eau
  - Budget Primitif 2017
5. Urbanisme
6. Affaires financières
7. SLA
8. Affaires scolaires
9. POS/PLU
10. Divers

<p><b>Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Knoeringue de la séance du 3 avril 2017</b></p>
--



<b>Nom et Prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Signature</b>	<b>Procuration</b>
<b>UEBERSCHLAG André</b>	<b>Maire</b>		
<b>GROELLY Patrick</b>	<b>1<sup>er</sup> adjoint</b>		
<b>MERTZ Véronique</b>	<b>2<sup>ème</sup> adjoint</b>		
<b>BURGY Michel</b>	<b>3<sup>ème</sup> adjoint</b>		
<b>DOPPLER Franck</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		
<b>GENG Caroline</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		
<b>GUTZWILLER Laurent</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		
<b>MUNCH Johnny</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		
<b>MUNCH Pascal</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		
<b>RAPP Chantal</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		
<b>SCHLURAFF Nadia</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		

